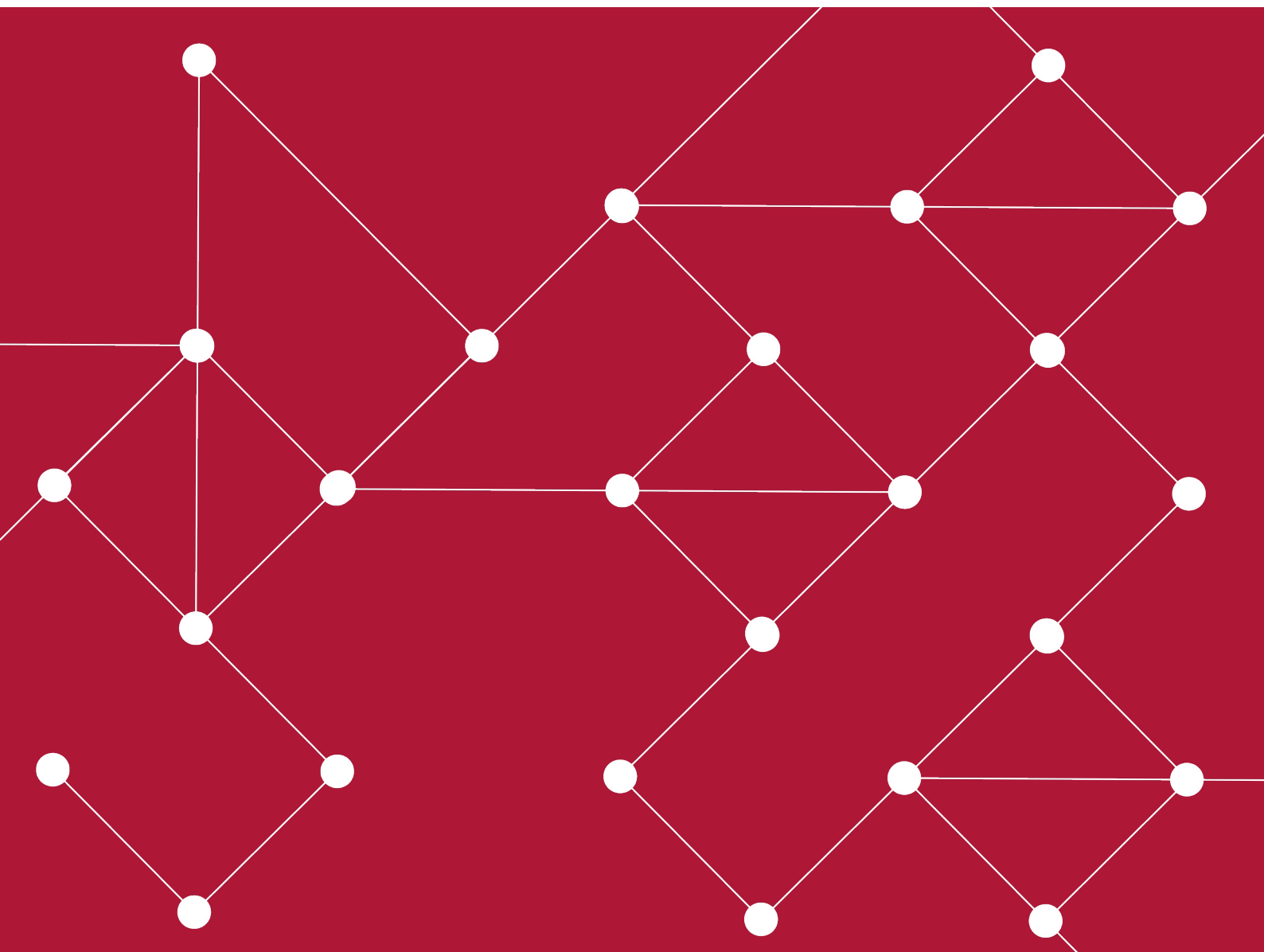


Association des

**DÉPARTEMENTS**  
**solidaires**



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

30 mars 2023

# Départements Solidaires

• Mars 2023

---

L'Association Départements Solidaires a pour objet de représenter et défendre les intérêts des départements adhérents. L'association se constitue en complément des actions de l'Assemblée des Départements de France (ADF) et s'engage dans un travail de long terme pour structurer, animer et coordonner un réseau en soutien aux actions des Départements.

Pour cela elle a mis différents process en place pour :

- Créer une plateforme d'échange et de coopération entre les Départements adhérents.
- Défendre leurs intérêts auprès des autres acteurs de la vie publique, qu'ils soient parlementaires, institutionnels ou associatifs. Être force de propositions pour des actions de lobbying auprès des ministères et du Parlement. Favoriser les prises de contacts ou rendez-vous utiles.
- Fournir un appui technique et humain aux demandes individuelles et collectives de ses membres. En lien avec le monde universitaire, elle soutient notamment leurs démarches par la réalisation de travaux d'études concernant les départements.
- Être force de mobilisation sur les sujets sensibles, tant au niveau national qu'au local avec effet démultiplicateur sur chaque territoire. Produire des études nationales, relayer les bonnes pratiques et politiques de départements adhérents.
- Être en veille sur les projets de loi et textes législatifs divers, pour pouvoir les anticiper et les faire évoluer.

## Bureau de l'association



**M. Michel MÉNARD**

Président de Départements Solidaires  
Président du Département de Loire-Atlantique



**Mme Sophie BORDERIE**

Vice-Présidente de Départements solidaires  
Présidente du Département de Lot-et-Garonne



**Mme Sophie PANTEL**

Secrétaire générale de Départements Solidaires  
Présidente du Département de la Lozère



**M. Georges MÉRIC**

Trésorier de Départements Solidaires  
Président du Département de la Haute-Garonne



**M. Jean-Claude LEBLOIS**

Membre du Bureau  
Président du Département de la Haute-Vienne

## Les 17 Départements membres de l'association :



Par ordre alphabétique : L'Aude, l'Ariège, la Charente, les Côtes-d'Armor, la Dordogne, la Haute-Garonne, la Gironde, l'Hérault, les Landes, la Loire-Atlantique, le Lot-et-Garonne, la Lozère, la Nièvre, les Pyrénées-Orientales, la Seine-Saint-Denis, le Tarn, la Haute-Vienne.

## L'équipe

Arnaud BOURDIN, Délégué général, Mathieu CLAOUÉ, Rèmi FORTANÉ, chargés de mission.

# Une action en quatre axes

---

## 1. Le soutien aux équipes dans les territoires

En complémentarité des équipes dans les Départements, l'association s'attache à mutualiser les outils de communication ainsi qu'à sensibiliser ses membres sur des sujets nationaux.

- Animation d'outils de coordination et de mutualisation
- Création éditoriale : le magazine « DépSol »
- Travaux d'appui à l'intelligence territoriale

## 2. Les ateliers d'échange de pratiques

Chaque mois l'association organise un atelier d'échange de pratiques, mettant à l'honneur, un Département membre s'étant distingué par la mise en oeuvre d'une politique publique innovante et ambitieuse.

Ces ateliers d'une durée moyenne d'une heure trente se déroulent en visioconférence à l'intention des élus, des membres des cabinets, et des services des Départements membres.

## 3. Veille et actions législatives

L'association réalise un travail de veille et de proposition d'amendements à destination des membres et des parlementaires dans le but de suivre l'actualité législative et d'en discerner les enjeux et les impacts pour les collectivités départementales.

- Production de notes d'analyse stratégique des textes législatifs
- Diffusion d'amendements

## 4. Affaires publiques et institutionnelles

Le travail de relations publiques institutionnelles est au cœur de la création de l'association et prend une large part dans l'activité de cette dernière. Promouvant partout et, en toutes circonstances, l'action des Départements, l'association développe un réseau structuré d'acteurs et de relais qui accompagne ce travail de relations publiques.

Cette année a été marquée par l'intensification de rencontres parlementaires, ministérielles et universitaires pour à la fois diffuser le point de vue des Départements et alimenter leurs réflexions.

# 1. Le soutien aux équipes dans les territoires

## Animation d'outils de coordination et de mutualisation

Une « boucle Whatsapp » est mise en place regroupant l'ensemble des Directeurs de cabinet des Conseils départementaux adhérents. Celle-ci permet de relayer des informations rapidement sur tous supports, réseaux sociaux, pièces jointes, articles de presse, communiqués de presse, scan de courriers améliorant la réactivité des membres et la circulation des demandes spécifiques.

Départements Solidaires met à jour son espace de stockage interne sur la plateforme « Mega » afin de constituer une bibliothèque numérique des travaux de l'association.

## Création éditoriale : « DépSol Mag »

Dans le cadre des réflexions sur une future réforme territoriale, l'association a produit en octobre 2022 sa première édition de « DépSol Mag » intitulée : *La lettre des Présidents des Départements Solidaires. Contributions pour une décentralisation au service des citoyens.*

Chaque Département membre a ainsi pu mettre en valeur sa vision de la décentralisation et développer le ou les thèmes de son choix.

Diffusé aux parlementaires, aux ministères et aux adhérents, ce premier opus permet de rendre compte des attentes et des problématiques rencontrées par les Départements tout en dessinant les pistes d'une réforme territoriale dans laquelle le Département fait figure d'un échelon essentiel de la décentralisation.

Cette première édition est utilisée comme un outil de communication lors des rencontres organisées par l'association.



La prochaine publication mettra en valeur les innovations territoriales des adhérents et contribuera au renforcement des coopérations inter-départementales.

## Travaux d'appui à l'intelligence territoriale

La recherche de l'information auprès des cabinets ministériels sur telle ou telle expérimentation ou contractualisation est au coeur de l'activité des chargés de mission. En sus d'échanges fréquents avec les adhérents sur les programmes gouvernementaux, sur la réglementation en vigueur ou les textes de loi en discussion, l'équipe de l'association réalise également des travaux spécifiques sur des questions d'actualité ou prospective portées par les membres.

Pour exemple, à la demande du Département de la Nièvre, Départements Solidaires a réalisé **une étude sur les dispositifs d'itinérance médicale** expérimentés par un certain nombre de territoires et collectivités dans le but de juguler la désertification médicale à l'oeuvre.

Cette étude de recensement et d'analyse des dispositifs existants s'est attachée à présenter les dispositifs d'itinérance liés à la santé et à la lutte contre la désertification médicale. Les objectifs de ce rapport étaient de montrer à la fois la diversité des expérimentations d'« aller-vers » en matière d'accès aux soins et prévention, d'en discerner les étapes concrètes d'élaboration et d'en déterminer les coûts de réalisation. Le plan de l'étude est le suivant :

1. Les « vaccinobus » départementaux : prise de conscience d'une plus-value collective
2. L'itinérance médicale en acte dans la lutte contre les déserts médicaux
3. Le cas particulier des soins bucco-dentaires : un chantier de l'itinérance médicale bien engagé par les Départements
4. Les dispositifs itinérants de prévention et de dépistage

## 2. Les ateliers d'échange de bonnes pratiques

---

Chaque mois l'association organise un atelier d'échange de pratiques, mettant à l'honneur, un Département membre s'étant distingué par la mise en oeuvre d'une politique publique innovante et ambitieuse.

Ces ateliers d'une durée moyenne d'une heure trente se déroulent en visioconférence et sont à destination des membres des cabinets, élus et services des Départements membres.

### **Le Département et la lutte contre la précarité énergétique : de nouveaux outils contre le mal-logement, Aude**

Départements Solidaires a organisé en **mai 2022** un atelier sur la question de la précarité énergétique en partenariat avec le Département de l'Aude qui a mis en place une politique volontariste en la matière conformément aux compétences de la collectivité définies par la loi sur la résorption de la précarité énergétique (L. 1111-9 du CGCT).

Afin de relever ce défi, le Département de l'Aude s'est saisi de la problématique du mal-logement par le biais de dispositifs innovants dans le cadre de son programme d'intérêt général départemental (PIG) contre la précarité énergétique qui a été renouvelé au mois de mars 2022.

Cet échange a permis à la Vice-Présidente en charge de l'insertion, Mme Muriel CHERRIER de préciser son action au travers de deux programmes : « Mon Coach Eco-Logis » d'une part et la mise en place du Service Local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) d'autre part avec le concours du Réseau CLER. L'atelier était également animé par des référents techniques Mme Yasmina ABOUMAJD, Directrice CAUE de l'Aude, Léa LE SOUDER, chargée de mission CLER programme SLIME et Nicolas TEISSEIRE de la structure Oc'teha.

Comme pour l'ensemble des ateliers de Départements Solidaires, un compte-rendu des échanges est réalisé par l'équipe ainsi que la transmission des diaporamas et les contacts des intervenants sont diffusés à la demande des collectivités participantes intéressées.

### **L'innovation dans le domaine alimentaire : une ferme départementale, Gironde**

Le Département de la Gironde a concrétisé en 2021 la création de sa première ferme départementale engagée dans une production bio (maraîchage, élevage caprin), enrichie par un rucher, une collection variétale de haies, des actions pédagogiques... À la croisée des savoir-faire départementaux, le domaine départemental de Nodris est une innovation girondine qui démontre l'engagement de la collectivité en faveur d'une agriculture locale et d'un écosystème économique et écologique vertueux.

S'inscrivant dans la stratégie de résilience territoriale et le programme « Gironde Alimen'terre », la singularité du projet porté à Nodris repose sur la cohabitation de ces deux activités structurantes : agriculture et culture.

Sur l'invitation de Départements Solidaires, M. Stéphane LE BOT, Vice-Président chargé de l'agriculture, et Mme Charlotte HUNI, Responsable du domaine départemental de Nodris ont ainsi assuré en **juin 2022** la présentation détaillée de ce projet innovant et inspirant pour les Départements.



## **Départements et adaptation au changement climatique : enjeux et conditions de la résilience, Gironde**

Dans le contexte des incendies massifs qu'a connu le département de la Gironde au cours de l'été 2022, Départements Solidaires a souhaité mettre en exergue la stratégie girondine d'anticipation et d'adaptation aux changements environnementaux et sociétaux consistant à proposer une refonte des politiques publiques départementales par le prisme de la transition sociale et écologique.

Cet atelier d'échange de pratiques s'est déroulé en **octobre 2022**, autour de Mme Corinne MARTINEZ, Conseillère départementale déléguée à la résilience et à l'innovation territoriale, et Mme Claire CHAPERON-LEPAGE, chargée de mission résilience.

La résilience nécessite un langage commun, un savoir réellement partagé pour appréhender la gestion d'une telle incertitude. Dans ce but, le Département a mis en place un certain nombre de dispositifs, d'outils libres de droits qui participent à la transmission d'un référentiel commun tels que : les « 33 et si », le casque du futur, le « jeu sérieux de la résilience », un Mooc.

## **Le Département, garant du modèle du tourisme solidaire au service de la jeunesse, Haute-Vienne**

Cet atelier d'échange de pratiques piloté par le Département de la Haute-Vienne s'est déroulé en **novembre 2022** et avait pour but de présenter la politique publique de la collectivité en matière de tourisme social.

Grâce à une politique attractive d'aides déterminées par le quotient familial et par un patrimoine touristique important, le Département de la Haute-Vienne offre la possibilité à la jeunesse d'accéder à des vacances en bord de mer. De nombreuses activités sont proposées aux enfants et les infrastructures ont fait l'objet d'une rénovation aux frais du Département pour garantir des équipements de qualité.

La présentation du centre de vacances de Meschers-sur-Gironde et de Saint-Pardoux réalisée par le Président du Conseil départemental Jean-Claude LEBLOIS et le Président de la FOL, M. Jean-Marc DEGLANE, a été complétée par une intervention de Mme Louise FÉNELON, présidente de la commission Vacances Enfants Ados et Classes de Découvertes de l'Union nationale de tourisme de plein air (UNAT) qui a fait état d'une récente étude réalisée avec la Fondation Jean Jaurès sur les inégalités des Français face aux vacances.

Ces échanges ont souligné l'intérêt pour les Départements de se saisir de la question des colonies de vacances pour diversifier l'éventail de solutions offertes pour l'insertion des publics fragiles et de la nécessité de refonder un modèle qui tend à s'essouffler.

## **Le Département, précurseur et moteur de l'habitat partagé et solidaire, Seine-Saint-Denis et Gard**

Cet atelier d'échange de pratiques s'est déroulé en **décembre 2022** autour de M. Stéphane BLANCHET, Vice-Président en charge de l'autonomie au conseil Départemental de Seine-Saint-Denis et M. Christophe SERRE 1er Vice-Président au conseil Départemental du Gard, pour présenter les dispositifs de maisons partagées et d'habitat inclusif. Le rôle du Département a d'ailleurs été pleinement confirmé dans ce domaine par la loi 3DS.



En Seine-Saint-Denis le Conseil départemental a voté en 2019 un ambitieux plan d'investissement de 156 millions d'euros : le Schéma Autonomie et inclusion.

Dans le Gard chaque « Maison en Partage » propose des logements individuels, adaptés et accessibles, à proximité des services et commerces, ainsi qu'un lieu de vie collectif où une animatrice assure des actions d'animations et propose une aide administrative. Le label « Maison en Partage » est porté par le Département, en partenariat avec les communes, bailleurs sociaux et associations.

Ce webinaire a été l'occasion pour les participants de confronter leurs projets à des exemples concrets qui figurent en bonne place pour l'amélioration des politiques d'accompagnement à la perte d'autonomie.

## **Garantir l'égalité d'accès à la protection maternelle et infantile, Hérault**

Le Département de l'Hérault a mis en place à l'automne 2021 un nouveau bus de la Protection Maternelle Infantile (PMI) qui, depuis 2009, sillonne le territoire sur 40 lieux de permanences pour assurer ce service médico-social essentiel en direction des familles.

Médecins, puéricultrices et sage-femmes y proposent des consultations pédiatriques et gynécologiques gratuites pour les populations éloignées de l'accès aux soins dans des zones dépourvues de pédiatres. Le nouvel équipement permettra de renforcer cette offre de services en accueillant également des adolescents pour des rendez-vous ou des informations sur la santé sexuelle, sur l'alimentation ou encore la prévention de l'obésité. Preuve de l'efficacité de cette innovation, elle est aujourd'hui expérimentée par d'autres Départements telles que la Gironde, l'Aude, la Somme ou encore les Yvelines.

L'atelier Départements Solidaires s'est déroulé en **février 2022** sous l'égide de Mme Véronique CALUEBA, Vice-Présidente déléguée aux solidarités enfance famille, et du Dr Nathalie GARDON qui ont présenté les détails de cette nouvelle offre itinérante et répondu aux questions des participants relatives aux financements, au processus de sélection du parcours du bus ou aux modalités techniques.

### ***Prochains ateliers en préparation :***

- Gestion de l'eau et changements climatiques : le Département facilitateur - Loire-Atlantique ;
- Une plateforme de financement citoyen en Lot-et-Garonne ;
- La foncière de Dordogne un nouvel outil au service de la redynamisation du territoire ;
- Lutte contre le manque d'eau : la recharge des nappes phréatiques en Haute-Garonne.

### 3. Veille et actions législatives

---

#### La production d'argumentaires

L'association s'est attachée à produire des argumentaires d'actualité sur les compétences et les enjeux des Départements liés aux projets de loi et/ou propositions de loi examinés au Parlement.

Ces notes permettent de faire état du droit en vigueur, des modifications en discussion et des positions défendues, aussi bien par les groupes parlementaires que par le gouvernement. Elles permettent aux membres d'avoir une plus grande réactivité sur les sujets nationaux qui les concernent tout en alertant leurs services juridiques des évolutions à venir.

S'attachant à tous les sujets départementaux, l'association a notamment eu à traiter les questions relatives aux **lois de finances**, au **projet de loi pour l'accélération des énergies renouvelables**, à la **proposition de loi sur la mise en place du zéro artificialisation nette (ZAN)**, la **loi sur la prévention et l'extension du risque incendie**.

**Le projet de loi portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi qui impacte les compétences du Département en matière d'insertion des bénéficiaires du RSA sera l'un des futurs chantiers dans les mois à venir.**

Certains thèmes ont fait l'objet de présentation détaillée par les chargés de mission en visio-conférence pour expliciter les enjeux législatifs. Ce fut notamment le cas pour le projet de loi de finances le 5 oct. 2022. Cette réunion fût l'occasion de recevoir les appréciations des membres sur le texte, ce qui a permis de dégager les points de vigilance nécessitant la rédaction d'amendements.

La mutualisation régulière de l'information permet aux adhérents de renforcer leur coopération pour appréhender telle ou telle situation concrète. Le travail réalisé par l'association permet à la fois d'anticiper des évolutions législatives imminentes et de se positionner dans le débat public.

#### Focus sur les textes budgétaires de l'automne 2022

Sur ce texte un travail de suivi et d'accompagnement important a été effectué. Dans un premier temps, une première note traçant les contours du texte a été produite et diffusée à tous les membres.

Cette note attirait plus précisément l'attention sur la partie intéressant les Départements avec un point de vigilance mis sur les baisses systémiques des dispositifs garantissant les ressources des Départements. En effet, avec la baisse continue des impôts de productions il apparaît évident que, si, à court terme, les pertes de ressources subies par ces recettes fiscales seront invisibles du fait de la plus ou moins bonne compensation par l'État, ce ne sera pas le cas à moyen terme.

Par ailleurs, une sensibilisation de nos membres sur la question des financements des SDIS fût mise en œuvre.

Afin de permettre un suivi efficient et actualisé de la navette parlementaire de ce texte, 4 notes ont été produites après chaque déclenchement de l'article 49-3 de la constitution.

6 amendements des Départements Solidaires ont ainsi été adoptés par les Sénateurs sur les 12 proposés par l'association :

- Exonération totale de la TICPE pour les véhicules constituant la flotte SDIS.
- Exonération partielle de la TICPE pour les véhicules constituant la flotte SDIS.

- Amendement visant à exempter de malus écologique les véhicules acquis par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours.
- Amendement visant à exonérer de malus écologique et de taxe sur la masse en ordre de marche l'ensemble des véhicules des SDIS et des associations de protection civile.
- Amendement visant à demander l'indexation de la DGF sur l'inflation.
- Amendement visant à supprimer l'article supprimant la CVAE sur 2 ans.

### **Loi de de programmation des finances 2023-2027**

Le projet de programmation de loi des finances publiques 2023-2027 avait pour but de fixer le cap des trajectoires budgétaires souhaitées par le gouvernement pour les cinq années à venir.

Ce texte souhaitait garder comme cap une progression des dépenses de fonctionnement à hauteur de moins 0,5 % de l'inflation, afin que les dépenses locales se placent en dessous des 3 % de déficit en 2027.

Nous avons donc proposé aux Sénateurs un amendement de suppression de l'article 12 de ladite loi afin que l'effort demandé par l'État ne grève pas les budgets des collectivités territoriales. Cet amendement a été adopté, entérinant la suppression des « pactes de confiance ».

## 4. Affaires publiques et institutionnelles

---

### **Grand entretien avec Dominique POTIER, Député de Meurthe-et-Moselle, 23 mars 2022**

Parlementaire reconnu et prolifique, il a attiré l'attention de l'association suite à la parution d'un texte dans la Revue Esprit du mois de mars 2022. Par ailleurs, président du laboratoire Esprit Civique, Dominique Potier propose une lecture du monde étayée par son engagement et ses combats sur le devoir de vigilance des entreprises multinationales, la lutte contre l'accaparement des terres agricoles ou encore son action en matière écologique.

Ce temps d'échange inédit a permis de discuter des principes dégagés par le Député tels que la souveraineté solidaire, l'individuation, l'éthique du pouvoir, et de débattre plus largement du contexte social et politique à l'approche des élections présidentielles et législatives.

### **Audition des Départements Solidaires par la Commission d'enquête sur le contrôle des EHPAD, 10 mai 2022**

L'association a été entendue dans le cadre de la Commission d'enquête menée sur le contrôle des EHPAD lancée par la Commission des Affaires sociales du Sénat dans un contexte de crise de confiance suite à la publication de l'enquête des Fossoyeurs de Victor CASTANET suivie des rapports de l'IGAS et l'IGF et de la Cour des Comptes.

Les Présidents Jean-Luc GLEYZE et Michel MÉNARD ont ainsi pu exposer le point de vue des collectivités départementales et proposer des points d'améliorations en matière d'autonomie. L'audition est accessible sur le site du Sénat : [http://videos.senat.fr/video.2901519\\_627a675116917.mission-d-information-sur-le-contrôle-des-ehpad---audition-commune-de-presidents-de-conseils-de-part](http://videos.senat.fr/video.2901519_627a675116917.mission-d-information-sur-le-contrôle-des-ehpad---audition-commune-de-presidents-de-conseils-de-part).

Dans le rapport sénatorial publié en juillet 2022, les parlementaires formulent des conclusions plaidant pour un service public territorial de l'autonomie (SPTA) dans lequel le rôle des Départements serait confirmé aux côtés des ARS : « D'abord, les départements ont en matière sociale et médico-sociale, d'une manière générale, une compétence quasiment séculaire et qui n'est remise en cause par personne. Ensuite, s'il est vrai que la couverture du risque autonomie a une forte dimension médicale, il a aussi et surtout une dimension sociale, car la coordination des acteurs de l'aide à la personne est une mission de proximité. » (p. 116).

Plusieurs recommandations sont directement issues de cette audition telles que les propositions 22 et 23 sur le renforcement des outils de détection des maltraitances.

### **Temps d'échanges avec le Groupe SER du Sénat, 17 janv. 2023**

L'objectif de ce rendez-vous était de sensibiliser le groupe SER aux sujets départementaux afin de rapprocher le Parlement des enjeux des collectivités territoriales.

Nombre de thèmes ont été abordés et débattus à cette occasion :

- Retour sur les deux groupes de travail transpartisans chargés de réfléchir sur l'avenir de la décentralisation mis en place par la Présidence du Sénat.

- Conclusions des récents rapports sénatoriaux sur le fonctionnement des métropoles
- La question de l'autonomie fiscale des Départements
- Différents points d'actualité législative : démographie médicale, médecine scolaire, petite enfance, projet de loi EnR, ZAN, proposition de loi visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification du risque incendie.

## **Rencontre avec Jean-Christophe COMBE, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des personnes handicapées, 18 janv. 2023**

Organisation d'une rencontre autour du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Jean-Christophe Combe, à la Questure du Sénat, afin d'instaurer un dialogue privilégié avec le nouveau ministre pour relayer les propositions et problématiques locales des membres.

L'occasion d'aborder plusieurs points centraux tels que :

- la lutte contre les inégalités dès le plus jeune âge
- la lutte contre la grande exclusion
- l'organisation solidaire de la transition écologique
- l'amplification de la politique d'accès au travail pour tous
- question sur la cohérence de l'ensemble des concertations lancées.
- l'expérimentation Territoires zéro non-recours
- les types d'aides concernées par l'expérimentation (RSA, APL, prime d'activité, etc.) ?
- Quelle articulation avec l'expérimentation sur le RSA menée par le ministère du Travail ?
- Quels critères retenus pour participer à l'expérimentation ? Quels indicateurs seront mis en place ?
- Non-recours aux droits sociaux et dématérialisation des services publics.
- Concertation sur le service public de la petite enfance (SPPE)
- Concertation sur la « Fabrique du bien vieillir »

## **Rencontre avec Guillaume GAROT, auteur d'une proposition de loi transpartisane contre les déserts médicaux 28 fév. 2023**

Cette rencontre a permis de faire le point sur une proposition de loi transpartisane portée par le Député Guillaume GAROT pour combattre les déserts médicaux qui touchent l'ensemble des adhérents de l'association.

Les solutions originales proposées ont ainsi pu être présentées en détails aux Présidents présents en majorité favorable à la régulation de l'offre de médecins afin d'assurer l'égalité d'accès aux soins et pallier les besoins qui s'expriment aussi vivement que dramatiquement dans leurs territoires.

Le Député a enfin pu relayer aux Présidents le « Tour de France des déserts médicaux » qui a pour but de mobiliser les territoires jusqu'à l'été pour plaider l'inscription à l'ordre du jour de cette proposition de loi salubre.

## **Rencontre avec Jean GROSSET, Directeur de l'Observatoire du dialogue social, sur la réforme des retraites, 1er mars 2023**

Organisation d'une rencontre autour de Jean GROSSET Directeur de l'Observatoire du dialogue social, questeur du bureau du Conseil économique, social et environnemental.

Alors que la protestation sociale et syndicale contre la réforme des retraites battait son plein, nous avons souhaité l'interroger sur la question du dialogue social en France. Pour la première fois depuis 2010, l'ensemble des organisations syndicales françaises étaient rassemblées pour demander au gouvernement de modifier son projet de réforme des retraites. Projet de réforme qui a fait l'objet d'une note.

Nos membres ont pu échanger avec Jean GROSSET, rédacteur de la lettre de l'observatoire du dialogue social à la fondation Jean Jaurès et spécialiste des mouvements sociaux et du dialogue social en France.

### **Préparation d'un colloque pour 2023-2024**

En amont d'une réforme institutionnelle annoncée par le Président de la République depuis la campagne présidentielle, l'idée de ce colloque repose sur la défense de l'échelon départemental contre une volonté gouvernementale de poursuivre une dévitalisation à bas bruit.

À ce stade, les objectifs identifiés de ce colloque sont :

1. Démontrer la résistance du fait départemental dans ses compétences ainsi que dans ses actions volontaristes (transition écologique, biodiversité, stratégie de résilience, développement économique et notamment agricole, etc.).
2. Valoriser la capacité des Départements à intervenir, innover et entraîner tout un territoire.
3. Valoriser le Département comme échelon le mieux à même pour garantir l'équité territoriale dans le respect du pouvoir des communes.

Une réflexion est portée actuellement pour distinguer des partenariats avec d'autres associations, instituts ou fondations permettant de réaliser cet événement dans les meilleures conditions.

### **Convention de partenariat avec Solutions Solidaires**

Départements Solidaires a souhaité apporter pour une année un soutien matériel et financier de 30.000 euros aux travaux et activités de l'association Solutions Solidaires qui mène des travaux pouvant être utiles aux membres de l'association.

La Convention de partenariat signée le 6 mars 2023 (en annexe) précise également que Départements Solidaires souhaite réaliser un travail thématique annuel décidé et organisé conjointement par les deux structures ainsi qu'au partage de l'ensemble de leurs travaux.

## **Annexe 1 - Productions de Départements Solidaires 2022-2023**

- Note de préparation du grand entretien avec Dominique Potier - 5 mars 2022
- CR - Atelier DépSol « Tarification solidaire dans les cantines scolaires » - 17 mars 2022
- Le retour du conseiller territorial : analyse d'un serpent de mer de la décentralisation - 25 mars 2022
- CR - Atelier DépSol « Coopération Décentralisée » avec le Département de Loire-Atlantique - 30 mars 2022
- Point sur la question des métropoles - 31 mars 2022
- Financement participatif et collectivités locales- 5 avril 2022
- Note en vue de l'audition de la Commission d'enquête du Sénat sur le contrôle des EHPAD - 10 mai 2022
- Itinérance médicale : les enjeux de la mobilité inversée dans la réduction des inégalités d'accès aux soins - 31 mai 2022
- Programme prévisionnel des Webinaires DépSol - 8 juin 2022
- CR - Atelier DépSol « Le Département et la lutte contre la précarité énergétique » - 10 juin 2022
- Note de préparation pour un colloque Départements Solidaires - 31 août 2022
- Courrier du Président de Départements Solidaires au ministre Jean-Christophe COMBE sur l'expérimentation territoires zéro non-recours - 20 sept. 2022
- Réponse du ministre Jean-Christophe COMBE - 3 mars 2023
- Note sur le projet de loi de finances pour l'année 2023 - 30 sept. 2022
- Cahier d'amendements de Départements Solidaires en vue du PLF 2023 - 30 sept. 2022
- CR - Atelier DépSol « Départements et adaptation au changement climatique » - Gironde - 5 oct. 2022
- DépSol Mag - La lettre des Présidents de Départements Solidaires. Contributions pour une décentralisation au service des citoyens, oct. 2022
- Note sur le projet de loi de finances 2023 post 49-3 - 9 nov. 2022
- CR - Atelier DépSol « Le Département, acteur d'un modèle de vacances solidaires au service de la jeunesse » - Haute-Vienne - 15 nov. 2022
- Note sur le projet de loi Énergies renouvelables - 5 déc. 2022



- Note sur le Zéro artificialisation nette (ZAN) - 4 janv. 2023
- Dérouleur dîner avec le Groupe SER - 17 janv. 2023
- Dérouleur - RDV avec Jean-Christophe COMBE, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des personnes handicapées- 18 janv. 2023
- CR rencontre de Départements Solidaires avec J.- Chr. COMBE, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des personnes handicapées - 25 janv. 2023
- Rapport de la Cour des Comptes sur les finances locales : premier clou du cercueil ?, 31 janv. 2023
- Note sur le rapport de la Cour des Comptes « La décentralisation 40 ans après » - 20 fév. 2023
- Dérouleur - Rencontre avec Guillaume GAROT, Député de la Mayenne - 22 fév. 2023
- Dialogue social et réforme des retraites. Rencontre avec Jean Grosset - 24 fév. 2023
- CR - Atelier DépSol « Garantir l'égalité d'accès à la protection maternelle et infantile : le bus PMI » - Hérault - 6 mars 2023
- Lutte contre les incendies - les propositions du Sénat - 24 mars 2023